

## La Bourgogne en bref

*La Bourgogne est un territoire d'art et d'histoire au centre-est de la France. Sa population croît très légèrement de 1999 à 2009. Un peu plus agricole que la moyenne nationale, la Bourgogne reste aussi une région de tradition industrielle. Forte de son histoire ducale, de sa gastronomie et de ses côtes renommées qui ont vu naître des grands crus, elle est une étape incontournable des touristes français et étrangers.*

La Bourgogne est une vaste région : elle couvre 31 600 km<sup>2</sup> soit 6 % du territoire métropolitain et se place ainsi au sixième rang des régions françaises. Avec 1 637 000 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2009, soit 2,6 % de la population métropolitaine, elle est faiblement peuplée : 52 habitants au km<sup>2</sup> seulement, plus de deux fois moins qu'en moyenne nationale, et bien en dessous de la densité de Rhône-Alpes (139) et de Franche-Comté (72) ses voisines. Le centre de la région est faiblement peuplé avec une densité inférieure à 20 habitants au km<sup>2</sup> dans 47 cantons. Les zones les plus peuplées se situent sur l'axe Dijon - Mâcon ainsi que le long de la vallée de l'Yonne, d'Auxerre à Sens, et le long de la Loire, de Nevers à Cosne-Cours-sur-Loire.

Source : Insee, Recensement de la population 1999 - Estimations de population 2009.

### Très légère croissance démographique

Entre 1999 et 2009, la population régionale a augmenté de 0,2 % par an en moyenne.

Cette légère croissance démographique fait suite à une quasi-stabilité entre 1990 et 1999. Elle est très inférieure au rythme métropolitain (+0,7%) et classe la Bourgogne parmi les régions les moins dynamiques, avec celles du Grand Est (voir carte).

Source : Insee, Recensement de la population 1999 - Estimations de population 2009.

### Plus attractive que les régions du nord-est

Le solde naturel, différence entre les naissances et les décès, est à l'équilibre sur la période 1999-2009 même s'il est un des plus faibles parmi les régions françaises, juste avant celui de la Corse et celui, négatif du Limousin. Les mouvements migratoires tendent à s'équilibrer en Bourgogne, les personnes qui quittent la région étant presque aussi nombreuses que celles qui s'y installent. La Bourgogne se distingue ainsi des régions du nord et de l'est où les départs l'emportent sur les arrivées, mais elle est loin d'être aussi attractive que les régions de l'ouest et du sud de la France.

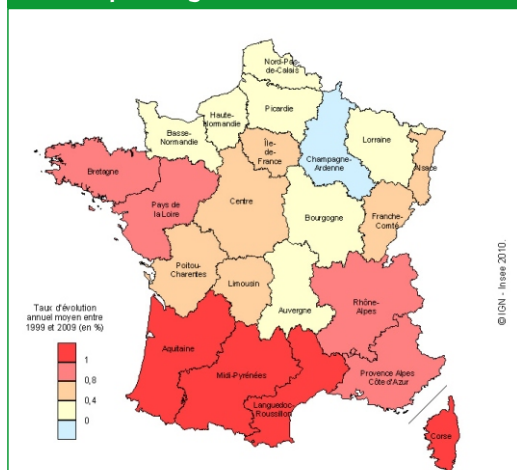
Source : Insee, Recensement de la population 1999 - Estimations de population 2009.

### Caractère rural

La Bourgogne conserve encore un caractère rural marqué : en 2007, 33 % de la population vit dans des communes appartenant à l'espace à dominante rurale, beaucoup plus que la moyenne française qui s'établit à 18 %. L'agglomération de Dijon (237 900 habitants en 2007) concentre 15 % de la population régionale et se situe au 26<sup>e</sup> rang des agglomérations nationales. Les huit grandes agglomérations régionales de plus de 30 000 habitants sont Dijon, Chalon-sur-Saône, Nevers, Mâcon, Montceau-les-Mines, Auxerre, Sens et Le Creusot.

Source : Insee, Recensement de la population 2007.

### Évolution de la population par région de 1999-2009



Source : Insee - Estimation de la population résultats provisoires arrêtés fin 2009.



Hors série - Octobre 2010

## Nœud de communication entre nord et sud

La Bourgogne, carrefour national et européen, bénéficie d'une infrastructure de transport particulièrement dense. Avec 690 kilomètres d'autoroute au 1<sup>er</sup> janvier 2009, elle se situe au cinquième rang des régions françaises en km par habitant et au sixième rang pour les routes classées nationales et départementales (20 750 km). À cela s'ajoutent 1 800 kilomètres de voies de chemins de fer. Cette desserte profite essentiellement à l'axe nord-sud, notamment avec l'autoroute A6 et A77 reliant Rhône-Alpes à l'Île-de-France. Les liaisons est-ouest sont difficiles. Ainsi, au centre de la région se dessine une zone plus enclavée, sur les plateaux et la montagne morvandelle.

Sources : Sesp ; Service d'études techniques des routes et autoroutes ; Direction générale des Collectivités locales ; SNCF.

## Agriculture et industrie

Fin 2008, 658 200 emplois sont localisés en Bourgogne, soit 2,5 % de l'emploi métropolitain. Près de 589 500 sont salariés et 68 700 non salariés. L'activité économique de la région s'appuie sur ses bases traditionnelles. L'agriculture reste surreprésentée avec 4,5 % des emplois (contre 2,6 % en moyenne nationale) et pèse pour 4,9 % de la valeur ajoutée régionale, ce qui place la Bourgogne au deuxième rang des régions agricoles. En 2006, elle se situait au troisième rang. La région possède entre autres un abondant cheptel bovin ; elle est aussi grande productrice de colza et de vins de renommée internationale. Près de 60 % du territoire régional est en surface agricole utilisée et plus de 30 % est boisé.

La Bourgogne est aussi une région de tradition industrielle aux activités diversifiées. L'industrie est à l'origine de 17 % de la valeur ajoutée régionale (14 % au niveau national) et représente 18 % des emplois salariés régionaux (15 % pour la métropole). Les trois premiers secteurs de l'industrie manufacturière sont la métallurgie et fabrication des produits métalliques, la fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac et la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques. Deux pôles de compétitivité sont présents en Bourgogne : le pôle nucléaire Bourgogne et Vitagora (santé et nutrition).

La construction régionale, avec 7 % de l'emploi et 7,7 % de la valeur ajoutée a un poids un peu supérieur à la moyenne métropolitaine (6,3 %). Le secteur tertiaire contribue pour plus de 70 % à la valeur ajoutée régionale (contre 74 % en Province) et 68 % des emplois. La Bourgogne est moins tertiaire que la France métropolitaine et que l'ensemble des régions. En particulier les services aux entreprises sont moins implantés dans la région.

Comme dans toutes les régions, l'économie de la Bourgogne est présente, c'est à dire que ses activités sont majoritairement tournées vers la satisfaction des besoins des personnes présentes, qu'elles soient résidentes ou touristes. En termes d'emplois, 66 % des effectifs salariés oeuvrent dans cette sphère contre 34 % pour la sphère non-présentielle (industrie, commerce de gros, services aux entreprises...). Début 2010, le taux de chômage régional s'établit à 8,7 %. Il est inférieur au taux métropolitain (9,5 %).

Sources : Insee, Estimations d'emploi localisé (résultats provisoires) - Clap - Comptes régionaux (en base 2000, résultats provisoires) - Taux de chômage localisés (données provisoires) ; Agreste, Statistiques agricoles.

## 13,5 milliards d'euros versés aux salariés

En 2007, les salariés de la Bourgogne ont perçu 13,5 milliards d'euros de salaires (hors agriculture, personnel militaire de la défense et emplois domestiques). Au seizième rang des régions françaises, la Bourgogne représente 2,3 % du Produit Intérieur Brut métropolitain (PIB) en 2008. Le PIB par emploi s'élève à 66 250 euros et celui par habitant à 26 450 euros, ce qui place la région en dessous de la moyenne provinciale.

En 2008, 50 % de la population bourguignonne vit dans un ménage déclarant un revenu fiscal par unité de consommation supérieur à 17 650 euros. Ce niveau de revenu médian est équivalent au niveau de la moyenne de la France métropolitaine hors Ile-de-France; il classe la Bourgogne parmi les dix régions françaises les mieux dotées. En 2008, 14,9 % de la population bourguignonne vit avec un bas revenu (foyers allocataires Caf). Ce taux est inférieur à la France métropolitaine (16,1 %).

Sources : Insee, Clap - Comptes régionaux (en base 2000, résultats provisoires) - Revenus fiscaux localisés des ménages ; DGFIP ; Cnaf-Cnav-CCMSA.

## Un tourisme de passage

Renommée pour ses paysages, son patrimoine, ses vins, la Bourgogne est une étape pour les visiteurs français et étrangers. Durant la saison estivale 2009, de mai à septembre, les hôtels ont accueilli 1,9 million de clients dont 38 % d'étrangers, et les campings 492 300, dont 64 % d'étrangers. Il s'agit souvent de touristes de passage et la durée de séjour est courte : 1,3 jours en moyenne dans les hôtels et 2,6 jours dans les campings.

Sources : Insee ; DGCS ; Bourgogne Tourisme.

■ Pascale Lix